

PROGRAMME MEDIA / INFORMATIONS EN BREF

Rédaction MEDIA Desk France – Antenne MEDIA Strasbourg – MEDIA Desk Luxembourg

É
D
I
T
O

Michel Rocard: « L'exception culturelle n'a de sens que si elle est mondiale »

Michel Rocard, ancien Premier ministre français, est depuis janvier dernier le nouveau président de la commission culture, média, jeunesse, éducation et sport du Parlement européen. Après quelques mois d'exercice de cette fonction, il nous a semblé intéressant de solliciter son point de vue sur les principaux dossiers audiovisuels en cours concernant l'Europe. Il a accepté de répondre à nos questions à Strasbourg le 24 septembre dernier.

→ Pourquoi un ancien Premier ministre a-t-il accepté de devenir président de la commission de la culture et des médias (nous laissons volontairement de côté l'éducation, la jeunesse et les sports) du Parlement européen? Selon vous, quels sont les enjeux attachés à cette fonction?

J'ai plutôt envie de travailler dans ce Parlement! Je suis assez fervent militant européen pour avoir envie de mettre la main à la pâte, surtout dans des domaines, ceux de l'éducation et de la culture, qui constituent des enjeux décisifs pour une meilleure compréhension mutuelle et une meilleure adoption de l'Europe par ses citoyens.

→ Quelles « causes » principales souhaitez vous défendre en l'acceptant?

La cause principale, c'est d'intégrer la dimension culturelle dans ce que « moulinent » les institutions européennes. Il faut que celles-ci cessent d'être uniquement financières et technocratiques. Sinon, les gens se lasseront de l'Europe ou n'y comprendront plus rien. Il faut s'occuper aussi de la préservation de la diversité des expressions, des cultures, des médias qui touchent à notre identité européenne, sans négliger la création originale et l'expérimentation qui peuvent de plus en plus faire l'objet d'initiatives communes au niveau européen. Le champ est relativement large et les objectifs sont à long terme.

→ Qu'évoque pour vous la notion d'exception culturelle? Peut-elle être une réponse à l'incroyable pression qu'exercent les Américains pour dominer le monde dans ce domaine?

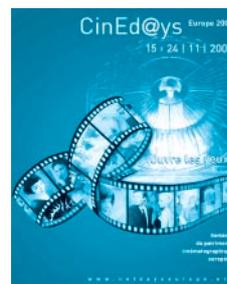
L'exception culturelle n'a de sens que si elle est mondiale, sinon elle ne peut pas exister pour des raisons tout simplement douanières. En ce sens, la qualifier de « française » n'a pas vraiment de signification. Il est vrai qu'elle est menacée et que beaucoup de gens souhaiteraient y mettre fin. Mais la réalité des traités internationaux aujourd'hui, c'est qu'elle est assurée du point de vue du droit. Dans les textes constitutifs de l'OMC, les biens et services culturels sont exclus et l'annonce de l'ouverture d'un deuxième round de négociations s'est faite sur la base d'une déclaration qui renouvelle expressément l'exception culturelle. Cela étant, elle est toujours menacée, attaquée, et il faut rester vigilants.

Mais cela ne suffit pas: l'« exception culturelle » n'est qu'un préalable à l'expression de la « diversité culturelle ». Celle-ci s'entretient avec des instruments juridiques et financiers, des mesures concrètes telles que le prix unique du livre ou les mécanismes d'aide au cinéma.

→ Face à ce « défi américain », l'Europe peut-elle se défendre seule ou doit-elle rechercher des partenaires stratégiques dans d'autres zones régionales?

Sur ce terrain de l'exception culturelle, nous ne sommes pas acculés! Je ne suis pas pessimiste: l'Europe est puissante, elle parle d'une seule voix et à l'OMC elle a fait valoir ses points de vue et nous avons des alliés. En ce qui concerne la diversité culturelle, nos systèmes ne sont pas menacés, mais il nous appartient d'en démontrer l'efficacité aux Japonais, aux Brésiliens, aux Indiens, car l'enjeu stratégique n'est pas simplement européen: il est évidemment mondial.

VIVE LES CINED@YS!



Pour la première fois, l'Union européenne organise du 15 au 24 novembre une CinEd@ys, une semaine du cinéma qui permettra aux Européens et aux jeunes en particulier de découvrir ou de redécouvrir les grands films du Patrimoine européen. Lancée par Mme Reding, commissaire en charge de l'Éducation et la Culture et parrainée par le grand Pedro Almodovar, elle est jumelée avec Netd@ys. Y participent de nombreuses salles d'Europa-Cinémas, de Cinémathèques et d'un certain nombre de télévisions. Cette manifestation se déroulera dans une soixantaine de villes, d'Europe de l'Ouest, mais aussi de l'Est, puisque la Bulgarie (Sofia), la République tchèque (Brno et Prague), la Lettonie (Riga), la Pologne (Varsovie et Katowice) la Serbie (Belgrade) sont parties prenantes de la fête: une belle façon de célébrer l'élargissement.

(Plus d'informations P. 3).

ADRESSES

MEDIA DESK FRANCE
FRANÇOISE MAUPIN
24, rue Hamelin
F-75116 Paris
tél.: 33 (0) 1 47 27 12 77
fax: 33 (0) 1 47 27 04 15
e-mail: mediadesk@wanadoo.fr
site web: www.mediadesk.com.fr

ANTENNE MEDIA STRASBOURG
OLIVIER TRUSSON
1, place de l'Étoile
F-67070 Strasbourg Cedex
tél.: 33 (0) 3 88 60 92 97
fax: 33 (0) 3 88 60 98 57
e-mail: media@cus.sdv.fr
site web: www.strasbourg-film.com

MEDIA DESK LUXEMBOURG
ROMAIN KOHN
Maison de Cassal – 5, rue du Large
L-1917 Luxembourg
tél.: 352/478 21 70
fax: 352/46 74 95
e-mail: mail@mediadesk.etat.lu
site web: www.mediadesk.lu

Toutes les informations sur le Programme MEDIA sont accessibles sur le site du MEDIA Desk France: www.mediadesk.com.fr

→ **Quelle place doit occuper la culture dans le cycle des négociations de l'OMC?**

En principe, cette place sera nulle, puisque la culture sera exclue du champ de la négociation. Dans la réalité, les discussions porteront certainement sur la délimitation de ce qui relève de l'exception culturelle proclamée. À cet égard, le disque fera probablement l'objet d'attaques frontales. Il faudra se battre, c'est la vie!

→ **Les instances européennes, notamment la Commission, ont mis en place des programmes tels que Culture 2000 ou MEDIA pour soutenir les arts, l'audiovisuel, le cinéma. Pensez-vous qu'ils soient adéquats et que leurs moyens soient suffisants?**

Je suis un président de commission récent et je n'ai pas encore la pratique de tous ces programmes, mais ce que j'en entends dire est plutôt favorable. Leurs moyens sont-ils suffisants? Ils sont encore très faibles, mais tout dépend des objectifs que l'on se fixe. Pour l'instant, on est encore dans l'expérimental. Par rapport aux moyens mis en œuvre par les États membres, on est dans un rapport d'un pour mille. Ceci dit, je crois qu'il n'y aurait pas d'inconvénient dès à présent à « mettre un peu plus d'énergie dans le moteur ».

→ **Quel bilan tirez-vous de la directive Télévision sans frontières? Quelles améliorations pourrait-on lui apporter à l'occasion de sa révision?**

Sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les quotas, la directive a atteint ses objectifs. Tous les pays sont au-dessus des pourcentages recommandés pour la diffusion d'œuvres nationales. L'étape suivante, qui risque de poser plus de problèmes, serait l'instauration d'un quota supplémentaire de 10% d'œuvres européennes non nationales. C'est probablement un point sur lequel on pourrait innover à l'occasion de la révision. L'autre problème, c'est que la directive ne s'intéresse dans sa configuration actuelle qu'au hertzien. Je ne suis pas en mesure de juger si cette limitation est rédhibitoire, mais, d'après ce que j'entends dire chez les spécialistes, il y aurait lieu de procéder à un toilettage assez urgent. Le problème est que le consensus politique sur ce point est loin d'être assuré.

→ **Que pensez-vous de l'antagonisme entre la DG de la concurrence et les régimes nationaux de soutien au cinéma? Pensez-vous qu'une harmonisation de ces soutiens soit souhaitable?**

Ce n'est pas une question d'état d'esprit des uns ou des autres, mais de lecture des traités! L'exception culturelle a obtenu une validation internationale en termes douaniers, mais elle n'est pas clairement décrite dans les traités européens. Par conséquent, la DG de la concurrence est fondée à vérifier que les activités culturelles respectent bien, au même titre que les autres activités économiques, la libre concurrence. Nos traités internes ne décrivent pas de champ économique qui serait extérieur, en tout ou partie, au marché. Il faudrait les réécrire dans ce sens, mais je crains qu'il ne soit un peu vain d'attendre, au stade actuel, une telle modification.

S'agissant des soutiens nationaux, ils sont très différents selon les pays. Dans certains d'entre eux, les aides ne sont que balbutiantes. J'ai tendance à penser qu'avant de songer à harmoniser, il faudrait que les pays aboutissent à des niveaux de soutien à peu près comparables. Quoi qu'il en soit, aussi longtemps qu'on est dans un cadre national, l'harmonisation me semble un objectif tout à fait second.

→ **L'émergence du cinéma numérique vous semble-t-elle surtout une chance pour la circulation des œuvres ou un risque pour la protection du droit d'auteur?**

Il y a les deux. C'est une chance pour la création et en même temps il est vrai que le droit d'auteur est plus difficile à défendre dans ce nouveau contexte. Il n'y a pas balance entre les deux: il faut techniquement et juridiquement ajuster les conditions de rémunération des créateurs, mais on a clairement une difficulté là-dessus pour le moment.

→ **Vous déclariez aux Rencontres d'Avignon que la culture était « universelle ». La culture n'est-elle pas pourtant le dernier moyen d'expression des minorités quand celles-ci sont opprimées politiquement?**

Même si elle est très minoritaire, une culture n'est grande que quand elle touche à l'universel. Elle comporte toujours un message, un élément de beauté accessible à tous. Une culture minoritaire sera d'autant plus comprise et reconnue qu'elle aura la grandeur de toucher à l'universel. ■

ÉLARGISSEMENT

La Famille MEDIA s'agrandit

Cinq nouveaux pays participent depuis cet été au Programme MEDIA: la **Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Pologne et la République tchèque** ont en effet signé un « Memorandum of Understanding » avec l'Union européenne leur permettant sous certaines conditions de bénéficier des soutiens dans les différents domaines d'intervention du Programme: formation, développement, distribution, promotion et accès aux marchés.

« L'adhésion des nouveaux membres signifie que ceux-ci ont accompli un alignement satisfaisant de leur législation audiovisuelle sur l'acquis communautaire » a déclaré Viviane Reding, commissaire européenne en charge de l'Éducation et de la Culture.

La signature du Memorandum engage précisément chacun de ses signataires sur un certain nombre d'obligations et notamment celles définies dans la décision du Conseil 2000/821/CE du 20 décembre 2000 portant sur la mise en place du Programme MEDIA Plus. Ainsi les nouveaux membres auront-ils les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs que les 17 autres états déjà partenaires et notamment le respect des conditions d'éligibilité, des règles de soumission des dossiers, de sélection d'experts nationaux ou encore l'appui des instances nationales dans le contrôle des soumissionnaires.

Afin d'éviter tout déséquilibre dans le budget du Programme MEDIA Plus, les 5 nouveaux membres verseront chaque année une contribution financière déterminée à l'Union européenne et ce jusqu'en 2005. Le programme européen PHARE¹ prendra en charge une partie de cette contribution.

Outre les nouveaux débouchés économiques que ne manquera pas de procurer cet élargissement, c'est donc aussi de nouvelles perspectives de collaboration professionnelle qui s'ouvrent à tous les acteurs du secteur.

Très prochainement, l'adhésion de Chypre, de la Lituanie et de la Slovaquie devrait porter à 25 le nombre des pays participant au Programme MEDIA Plus.

deux MEDIA Desks sont déjà mis en place:

CONTACT: ESTONIE

Estonian Film Foundation
Mrs Marge Liiske - Department of International Relations
Vana - Viru 3
101 11 Tallinn, Estonie
tél.: +372 6 27 60 65 • fax: +372 6 27 60 61
e-mail: marge.liiske@efsa.ee

CONTACT: LETTONIE

Mrs Lelda Ozola - National Film Centre
Elizabetes 49
1010 Riga, Lettonie
tél.: +371 75 050 74 or 960 55 10 • fax: +371 75 050 77
e-mail: lelda.ozola@nfc.gov.lv

¹ Le programme PHARE (2000-2006) contribue à la démocratisation, à l'État de droit et à la transformation économique et sociale des pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

CINED@YS 2002 : le cinéma européen à l'affiche

Lancée à l'initiative de Viviane Reding, commissaire européenne en charge de l'Éducation et de la Culture, et parrainée par le réalisateur espagnol Pedro Almodovar, la **Semaine du patrimoine cinématographique européen**, baptisée CinEd@ys 2002, se tiendra pour la 1^{re} fois du 15 au 24 novembre prochain dans plus de 60 villes partout en Europe.



L'opération s'organise autour de 3 axes:

La semaine du cinéma qui doit permettre aux Européens, et aux jeunes en particulier, de découvrir ou redécouvrir les grands films du patrimoine européen. De nombreuses salles, privées et publiques, notamment membres du réseau Europa-Cinémas, ainsi que des cinémathèques se sont associées à l'opération.

Parallèlement, la 6^e édition des **Netd@ys**, du 18 au 24 novembre, aura cette année pour thème le patrimoine cinématographique et la lecture de l'image. Ces journées qui lient désormais en Europe plus de 30 000 écoles entre elles permettront notamment l'échange d'informations sur les spécificités des différents pays. Chaque classe participante travaillera sur « son » cinéma national et le présentera via le net à tous les élèves européens. Un échange on-line d'informations et de points de vue qui devrait susciter une nouvelle curiosité chez les plus jeunes!

Enfin, les **chaînes de télévision** sont également parties prenantes de cette opération. Dix-huit d'entre elles (TV5 et Arte pour la France mais aussi la BBC4 et Channel 4 pour la Grande-Bretagne, Mediaset pour l'Italie ou les grandes chaînes publiques en Allemagne) ont d'ores et déjà programmé des films européens durant cette semaine et organisé des débats autour de thèmes liés à la culture et à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.

Le but de ces journées est de montrer à quel point le cinéma européen peut être distrayant et offre une réelle diversité, et combien il est important de sauvegarder le patrimoine culturel. C'est dans cet esprit que l'inauguration des CinEd@ys 2002 à Copenhague sous la présidence danoise s'accompagnera de la projection d'une version restaurée du chef-d'œuvre de Vittorio de Sica, « la Ciocciara » avec Sophia Loren.

CONTACT: Giorgio Ficarelli et Nils Koc - DG EAC Commission européenne
e-mail: netdays@cec.eu.int

VIVIANE REDING: APRÈS LA NOUVELLE VAGUE, LA VAGUE MONTANTE...

« Le cinéma européen est sur une vague montante » souligne Viviane Reding. « Il ne faut pas relâcher nos efforts et profiter de cette embellie pour aller encore plus loin. C'est dans ce but que je lance l'opération CinEd@ys ». Viviane Reding se félicite par ailleurs de la progression importante des parts de marché des films européens dans les salles de cinéma: de 23% en 2000 à 31% en 2001. Elle constate une véritable amélioration aussi bien culturelle qu'économique dans le secteur audiovisuel. « En 3 ans, la situation a réellement changé. D'un côté, les jeunes cinéastes ont trouvé une vraie voix européenne, avec l'émergence d'un cinéma qui a trouvé son équilibre: ni trop élitiste, ni trop commercial – et j'attends d'ailleurs de ces cinéastes qu'ils fassent partager leur enthousiasme au million de jeunes spectateurs attendu dans les salles pour ces CinEd@ys. De l'autre côté, les acteurs financiers du secteur se rendent enfin compte à quel point l'Europe peut être intéressante pour de nouveaux débouchés commerciaux ».

Présente également sur le front politique, Viviane Reding ne cesse de plaider auprès des ministres de la Culture de chaque pays en faveur d'accords de coproductions bilatéraux. « Il faut décloisonner le cinéma. Le faire aller au-delà de ses frontières. Et ça se passe d'abord au niveau financier. Un film coproduit aura naturellement tendance à mieux circuler » explique la commissaire européenne qui constate que « le changement des mentalités est vraiment en route: cinq à six ministres de la Culture en Europe sont en train de réformer leurs textes sur le cinéma et tous y incluent une optique européenne. Je suis très fière de cette évolution ». Preuve ultime que les mentalités ont vraiment changé: l'intérêt porté par la BEI (Banque Européenne d'Investissement) au cinéma. Le projet initié par Viviane Reding portant sur la création d'un fonds de 470 millions d'euros attribués au cinéma en capital-risque via la banque européenne connaît en effet un grand succès.

CINÉD@YS, MODE D'EMPLOI

→ Cinquante salles du Réseau Europa-Cinémas¹ participeront à CinEd@ys.: à Paris, à Berlin, Londres, Amsterdam, Vienne, mais aussi à Prague, Riga et Varsovie. Dans leurs cahiers des charges, ces salles doivent consacrer deux séances par jour à la manifestation, l'une dans la journée, l'autre le soir. Cinquante pour cent des films qu'elles programment doivent être européens, mais non nationaux et être orientés vers le public jeune. Chaque salle reçoit au maximum 2000 euros.

« En lançant CinEd@ys la Commission voulait organiser une manifestation en direction du public. Il était donc logique que nous soyons concernés. La bonne idée a été d'associer patrimoine et jeune public. Le patrimoine, ce n'est pas forcément que les grands films muets que l'on s'échange entre spécialistes, mais toutes les œuvres qui restent. » explique à ce sujet Claude-Éric Poiroux, délégué général d'Europa-Cinémas.

→ À l'initiative de l'Association des Cinémathèques Européennes, 18 cinémathèques¹ européennes participent à la manifestation. Elles présenteront majoritairement des films européens non nationaux, de préférence en version originale sous-titrée. Un travail pédagogique accompagnera ces projections. Dix-huit télévisions seront également parties prenantes.

→ **En France** participent à CinEd@ys¹ la Cinémathèque française, et la Cinémathèque R.-Lynen (Paris); les salles: « Les 400 coups » (Angers), le Métropole (Lille), Les carmes (Orléans), le Cinéma des cinéastes (Paris), Ciné T.N.B. (Rennes), Le France (Saint-Étienne), le CRAC (Valence), l'Odyssee (Strasbourg); les télévisions: TV5 Monde, France Télévision, Arte ainsi que le magazine Internet Écran Noir, le Festival de Beauvais,

(1) à la fin septembre.

Une présidence danoise sous le signe de l'interactivité et de la mobilité

Pour ce second semestre 2002, la présidence de l'Union est assurée par le Danemark. Il s'agit d'une présidence de transition dans le secteur de l'audiovisuel et de la culture. Comme l'a répété son ministre de la Culture, Brian Mikkelsen, il s'agit moins au cours de ce semestre de lancer de nouvelles initiatives que de faire avancer la réflexion sur plusieurs thèmes qui sont déjà dans l'air.

À commencer bien sûr par la révision de la directive Télévision sans frontières. On sait que, face aux incertitudes économiques et technologiques du secteur, la Commission et les États membres ont jugé préférable de prendre le temps de bien peser le pour et le contre avant de chambouler le contexte réglementaire de l'audiovisuel européen.

Pour le développement d'une industrie de contenus pour les nouveaux media interactifs

Le Danemark a cependant souhaité lancer la discussion sur les conditions de développement d'une industrie de contenus de qualité pour les nouveaux médias interactifs, qu'il s'agisse des jeux vidéo, de l'Internet ou de la télévision numérique. Et qui ont aujourd'hui la faveur du jeune public, parfois au détriment même de la télévision. Des premiers échanges de vues ont eu lieu entre experts et représentants des États membres mi-juillet à Copenhague sur base d'un rapport préparé par KPMG (disponible à l'adresse <http://www.kum.dk/sw4450.asp>). Le constat est que cette industrie, dans l'enfance quoique pleine de promesses, doit surmonter de nombreux obstacles sur la voie de la compétitivité : régimes réglementaires différents, manque de capitaux, différences culturelles et linguistiques.

La présidence danoise suggère de faire porter les efforts, dans un premier temps, sur la formation à l'écriture interactive et au design multi-média, ainsi que sur le développement. Pour palier au manque de capitaux d'amorçage, elle se demande si de nouvelles opportunités ne peuvent être saisies via de meilleurs synergies entre les actions existantes telles que Media Plus, eContent et la Banque européenne d'investissement. S'agissant de la promotion et de la distribution, les écueils sont sensiblement pareils à ceux qui affectent le monde du cinéma. « Le niveau des coûts de commercialisation et de promotion des contenus interactifs tendent à placer la distribution entre les mains de grandes sociétés d'édition, dans le cas des jeux vidéo, ou de grands réseaux de télévision et groupes médiatiques, s'agissant de contenus Internet », explique la présidence. Son intention, modeste pour l'instant, est de faire adopter en novembre prochain par le Conseil une résolution qui puisse influencer le plan de travail futur des États membres et de la Commission dans ce domaine.

Lever les obstacles à la mobilité des artistes

Sur base d'un rapport préparé par le professeur Olivier Audéoud, de l'Université de Paris X, la présidence danoise a également organisé début septembre à Aarhus un séminaire consacré aux problèmes et obstacles qui se posent à la mobilité des artistes et travailleurs culturels au sein de l'Union européenne. Ceux-ci sont de divers ordres, touchant à la fois à la formation et à l'accès à la profession, au statut et à la protection sociale, à la fiscalité et au financement ainsi qu'aux droits de propriété intellectuelle. Ainsi par exemple, en vertu de la double imposition des artistes qui travaillent en dehors de leur pays, un artiste danois travaillant en Allemagne doit payer des impôts dans les deux pays. Des disparités dans les conditions applicables à la redistribution des revenus de droits des artistes interprètes pratiquées dans deux pays différents de l'Union européenne peuvent également aboutir à pri-

ver l'artiste ou travailleur en cause de tout ou partie de ses droits. Ce premier tour d'horizon entre experts, fonctionnaires, artistes et agents des pays européens s'inscrivait dans le prolongement de la résolution du Conseil de mai dernier en faveur d'un nouveau plan de travail dans le domaine de la culture qui donne la priorité à la promotion et à la libre circulation des artistes et de leurs œuvres. Ses conclusions seront transmises également aux ministres en charge de l'Emploi et des Affaires sociales.

« Nous ne pouvons pas promettre de résoudre tous les problèmes dans le domaine, et surtout pas dans l'immédiat, expliquait à cette occasion Per Voetman, directeur auprès du ministère danois de la Culture. Mais il est important de commencer par en identifier quelques uns et de les signaler pour les prendre comme point de départ ».

Rapport disponible à l'adresse : http://www.eu2002.dk/news/news_read.asp?informationID=22358

Ministère danois de la Culture (Kulturministeriet),
Nyrogade 2 Postboks 2140, 1015 Copenhague
tél. : 33 92 33 70 • e-mail : kum@kum.dk
site web : <http://www.kum.dk/sw3298.asp>

L'agenda de la présidence danoise

30 septembre, Bruxelles : présentation par la Commission d'une Directive sur l'application des droits de propriété intellectuelle.

11-12 novembre, Bruxelles : Conseil Culture : résolutions sur les conditions de production de contenus interactifs ainsi que sur le plan de travail pour la culture.

2-4 décembre, Copenhague : conférence sur le programme Culture 2000 en vue du bilan à mi-parcours.

5 - 6 décembre, Bruxelles : Conseil Télécoms : discussion sur l'état d'avancement des plans d'action e-Europe. Présentation par la Commission d'un rapport sur les nouveaux services et applications liés à la télévision numérique et aux communications mobiles.

10-11 décembre, Copenhague : réunion d'experts et atelier sur la numérisation du patrimoine culturel.

Le parlement européen demande l'introduction de la télévision numérique en Europe

Le Parlement européen a adopté une résolution demandant l'introduction de la télévision numérique en Europe. Les députés demandent au Conseil d'adopter au plus tard à la fin de l'année un plan d'actions et sollicitent la Commission afin qu'elle présente un calendrier précis pour les prochaines étapes. Le Parlement est convaincu que la télévision numérique est un outil essentiel pour garantir l'accès de tous les citoyens européens à la société de l'information.

Les députés considèrent que les plates-formes de télévision intégrées verticalement, contrôlant des passerelles numériques telles que les API, nuisent considérablement à la concurrence en ce qu'elles entravent le développement de marchés horizontaux pour les services et les équipements de réception. Le Parlement insiste également auprès des États membres et de la Commission pour qu'ils précisent quelles mesures ils ont l'intention d'adopter afin d'encourager l'utilisation d'une norme européenne unique assurant l'interopérabilité de la télévision numérique. La résolution trouve son origine dans une question orale sur la MHP - Multimedia Home Platform - posée par M. Michel Rocard (PSE, F), président de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports.

Pour plus d'informations :
Pia Siitonen (Strasbourg) tél. : (33) 3 881 73612
(Bruxelles) tél. : (32-2) 28 41498
e-mail : cult-press@europarl.eu.int

Jean-Luc Ormières à Moonstone : une première

Producteur d'Euzhan Palcy, de Dai Sie Jie et de Patricia Mazuy, Jean-Luc Ormières vient d'être nommé directeur artistique de l'atelier d'écriture Moonstone, sis en Écosse. Traditions d'écriture française et anglo-saxonne n'étant pas forcément identiques, nous sommes allés l'interviewer.

→ Un Français à la tête d'un atelier d'obédience britannique : c'est une première. Peut-on voir votre nomination comme emblématique d'une ouverture vers l'Europe d'un pays à la mentalité répultrice insulaire et dont l'industrie audiovisuelle est plutôt tournée de l'autre côté de l'Atlantique ?

Disons que ma nomination a quelque chose de singulier. Mais avoir fait ce choix procède aussi d'une certaine idée de l'Europe. Il n'y a pas que des mentalités insulaires dans le monde anglo-saxon. D'autre part, l'Europe est très variée. Elle est anglo-saxonne, latine, bientôt slave.

Moonstone présente plusieurs caractéristiques intéressantes. D'abord la personnalité de son premier directeur artistique et cofondateur : John Mac Grath, homme de théâtre, de cinéma, écrivain, producteur, une personnalité unique qui a donné à Moonstone une aura particulière.

Il y a ensuite son esprit. En effet, la première préoccupation pour ses organisateurs est de donner à ceux qui viennent y travailler – qu'ils soient réalisateurs ou scénaristes, un environnement différent de leur univers quotidien, propice à la créativité et dans lequel ils puissent améliorer leurs projets. Cette liberté-là est importante.

Pour revenir à ma nomination, il se trouve qu'en France la loi est tout à fait favorable aux auteurs et qu'en conséquence les producteurs ont des relations très particulières avec ces derniers. Le producteur n'est pas surpuissant et se doit de dialoguer : cette attitude est proche de l'esprit de Moonstone.

J'espère que le fait d'être Français sera un atout dans un environnement aussi anglo-saxon où les Irlandais, les Écossais et les Anglais sont tous bien présents.

→ Comment fonctionne Moonstone dont l'enseignement est adapté de celui du Sundance Institute. Quelles en sont les règles de base ?

Nous organisons trois ateliers (labs) par an. Deux d'entre eux, consacrés aux scénaristes, durent une semaine. Douze scénaristes sont choisis après lecture de leur scénario et entretien. Au cours de l'atelier, ils participent, comme à Sundance, à une série d'entretiens avec des scénaristes expérimentés venant pour l'essentiel du monde anglo-saxon et des États-Unis. On attend de ces tuteurs un mélange de bienveillance et d'exigence. Dans cet atelier, les enjeux ne sont pas économiques : on souhaite que ceux qui y ont participé aient glané de quoi réfléchir en vue d'une réécriture ou d'une amélioration de leur sujet. La sélection compte énormément : un atelier se distingue par le contenu des projets. Nous ne nous préoccupons pas de savoir si tel ou tel film sera tourné demain. Si une idée de scénario est légitime, elle peut trouver sa place dans le système de production de nos divers pays. Moonstone n'est pas une machine à fabriquer des histoires bien ficelées. L'atelier de réalisation dure trois semaines. Nous accordons encore plus d'attention aux travaux antérieurs des huit réalisateurs qui sont choisis et qui auront dû fournir un scénario, un dossier et subi une longue interview.

Avec eux, on choisit trois scènes susceptibles d'être tournées, qui sont envoyées à un producteur exécutif et à une des grandes agences de casting de Londres. S'établit alors entre ces trois parties un dialogue pour établir les choix. La première semaine du « lab » est consacrée à des master-classes, les deux autres aux tournages proprement dits avec quatre équipes complètes. Le tout sous la houlette de tuteurs.

→ Peu de Français vont à Moonstone. Un des obstacles en est la langue, ce qui peut se comprendre. Comment allez-vous résoudre le problème : en poussant les Français à mieux parler l'anglais ou en mettant en place un système d'interprétariat ?

Tout le monde considère que la France est un peu un Eldorado du cinéma, ce qui n'est pas tout à fait faux quand on voit que chaque année 35 à 45 % des films produits sont des premières œuvres. Cette pépinière ne laisse pas Moonstone indifférent. Pourtant, jusqu'à présent, les Français sont plutôt absents et j'espère pouvoir remédier à cet état de fait.

Il est évident que si un projet me paraît légitime, et que le scénariste ne parle pas bien l'anglais, je m'efforcerai dans la limite de nos disponibilités financières de voir si l'on peut disposer d'un interprète.

Mais je ferai remarquer qu'il y a des cinéastes français – Chéreau, Desplechin – qui ont eu envie de tourner dans une langue qui n'est pas la leur. Et il se trouve certainement des Français qui s'intéressent à des projets tournés en langue anglaise que Moonstone pourrait accompagner.

De toute façon, les Français doivent parler l'anglais. On ne peut pas vouloir construire l'Europe et bafouiller la langue de nos voisins. Mais la jeune génération de producteurs français est beaucoup plus ouverte à ce genre de pratique que la précédente. D'autre part, pour un Français, confronter un scénario à des professionnels anglo-saxons peut être d'un immense profit. Et une telle démarche est vraiment européenne.

Moonstone est très vigilant quant aux spécificités culturelles. Bien sûr, travailler sur des dialogues reste profondément lié à une culture nationale. Encore que l'on puisse tout à fait parler de leur structure dans une autre langue. Nous ne cherchons pas à formater des scénarios, mais au contraire nous recherchons des textes assez singuliers que nous nous efforçons de pousser. Là encore, notre tradition vient de Sundance qui a toujours défendu une indépendance de création et de pensée.

→ Moonstone appartient au réseau AMA, qui regroupe aussi Arista et ACE. Que faites-vous en commun ?

Ace, Arista et Moonstone ont tous trois une identité bien affirmée. Mais ils partagent les mêmes préoccupations : faire souffler le vent de l'esprit et créer des liens entre les gens.

Pour ce qui concerne les initiatives communes, nous avons inauguré à Édimbourg ce que nous appelons les « projets surgery ». Chacun de nous trois présente aux autres deux projets dont nous débattons, afin de les faire circuler. Nous avons bien l'intention de pérenniser cette démarche. C'est comme cela que nous entendons bâtir doucement une synergie, même si nous n'ignorons pas que le changement des mentalités prend des années.

CONTACT : Moonstone
67 George Street, Édimbourg, EH2 2JG, Écosse
tél. : +44 131 220 20 80 • fax : +44 131 220 20 81
e-mail : info@moonstone.org.uk
site web : www.moonstone.org.uk

Retrouvez toutes nos formations sur www.mediadesk.com.fr

LES APPELS EN COURS

Trois appels à propositions sont en cours actuellement:

- Diffusion TV (AAP 31/2002): les sociétés de production européennes indépendantes dont les projets de coproductions engagent au moins 2 diffuseurs européens de pays distincts et de langues différentes, peuvent demander ce soutien. Il s'agit d'une subvention non remboursable s'élevant jusqu'à 20 % du budget de production pour les documentaires de création (durée minimum de 25') ou 12,5 % pour les programmes de fiction (>50') ou d'animation (>25'), dans la limite maximale de 500000 euros. La demande doit avoir lieu au plus tôt dans les 6 mois précédant le tournage et au plus tard le 1er jour de tournage. Le délai de retour des droits cédés au diffuseur est de 7 ans en cas de préachat, ou 10 ans en cas de coproduction. 50 % au moins du financement des projets doivent être confirmés. Date limite de dépôt des dossiers: 15 octobre 2002.
- Distribution cinéma soutien sélectif (AAP 21/2001): date limite de dépôt des dossiers le 1er décembre 2002.
- Promotion et accès au marché, (AAP 31/2002 et AAP 40/2002): la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 janvier 2003 pour les manifestations se déroulant entre le 1er juin et le 31 décembre 2003.

Les autres appels pour 2003 seront lancés à la fin 2002 ou au début 2003. En développement, les nouveaux textes sont attendus pour novembre 2002.

Trois nouveaux soutiens en 2002

MEDIA élargit ses champs d'intervention avec la finance et les nouvelles technologies pour lequel il a lancé deux appels. Si ceux-ci sont clos à cette date pour 2002, ils seront de nouveaux publiés en 2003, c'est pourquoi nous attirons votre attention à leur sujet:

→ Croissance et Audiovisuel: i2i Audiovisuel

Ce nouveau soutien, mis en place dans le cadre de l'Action Préparatoire « Croissance et Audiovisuel: i2i Audiovisuel », se propose d'aider les sociétés de production cinématographique et audiovisuelle à accéder aux financements offerts par les établissements bancaires et financiers.

Différents postes du budget de production peuvent ainsi être cofinancés par MEDIA: ce sont les « Assurances », la « Garanties de bonne fin » et les « Frais financiers ».

Les subventions, d'un montant maximum de 50000 euros par projet, sont accordées à des sociétés de production indépendantes établies dans l'un des pays membres de l'Union Européenne ayant un crédit de financement des créances professionnelles auprès d'un établissement bancaire et financier partenaire de la BEI (Banque européenne d'investissement) au titre de l'Initiative i2i Audiovisuel (en France Coficiné et Cofiloisirs), ou d'un autre établissement à condition que le projet considéré soit intégré dans un slate-funding soutenu par MEDIA.

Peuvent être éligibles des fictions de plus de 50 minutes, des œuvres d'animation ou documentaires de création de plus de 25 minutes réalisées avec une participation significative de professionnels issus d'États membres du Programme. La production doit démarrer en 2002.

Lancé en juillet 2002, l'appel a été clos le 20 septembre 2002.

CONTACT: Marie-Luce Vissol • tél.: +32 2 295 92 43
e-mail: Marie-Luce.Vissol@cec.eu.int

→ Projets pilotes

L'objectif de ce soutien est de répondre à l'évolution technologique dans l'industrie audiovisuelle en rendant, dans les prochaines années, les œuvres audiovisuelles européennes plus accessibles grâce aux technologies numériques.

Quatre domaines définis ci-après étaient concernés:

- La distribution: par la création de services audiovisuels numériques interactifs donnant accès aux contenus européens sous une forme multilingue. Il s'agit d'offrir des services audiovisuels sur demande (du type « pay-per-view ») au niveau européen avec un contenu européen. Une cible pourrait être les câblo-distributeurs.
- La diffusion: par l'encouragement de l'utilisation des technologies numériques dans la distribution cinématographique et dans la diffusion des œuvres audiovisuelles européennes.
- La promotion: par la mise en place et la coordination d'un catalogue de tous les contenus audiovisuels européens produits, régulièrement mis à jour et accessible en ligne.
- Les archives: par la création de services numériques permettant l'accès aux archives audiovisuelles et de moyens permettant leur consultation au niveau paneuropéen pour les marchés interentreprises (Business to Business) ou entreprises-consommateurs (Business to Consumers).

Les propositions devaient présenter une dimension européenne avec, en règle générale, la participation d'au moins 4 pays du programme MEDIA et l'utilisation d'au moins 3 langues. La date limite était le 12 juillet.

CONTACT: Costas Daskalakis • tél.: +32 2 296 35 96
e-mail: Constantin.Daskalakis@cec.eu.int

→ MEDIA Training-Net

MEDIA a lancé d'autre part MEDIA Training-Net (AAP 22/02) concernant la formation à distance.

La date limite de dépôt des dossiers était fixée au 16 août 2002

CONTACT: Judith Johannes • tél.: +32 2 296 11 46
e-mail: Judith.Johannes@cec.eu.int

DÉPARTS ET NOMINATIONS

→ Après 11 ans de bons et loyaux services, Jean Jauniaux quitte le Programme MEDIA pour rejoindre, toujours au sein la direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne, la division Valorisation et Diffusion de l'Innovation, unité Programmation et Coordination Budgétaire. Ce diplômé de l'INSAS (Institut national supérieur des arts et du spectacle de Bruxelles) a d'abord été responsable du secteur « Formation » du Programme MEDIA avant d'assurer la responsabilité du secteur « Développement ». Il était la mémoire du Programme, y ayant participé depuis ses tous débuts. Son remplaçant n'est pas encore nommé. Ce secteur vient par ailleurs d'accueillir Domenico Raneri en remplacement de Hughes Becquart parti prendre la direction de la Distribution en mai dernier. D'origine italienne, ce licencié en science politique connaît bien la Commission européenne puisqu'il y travaille depuis 1995 et plus particulièrement la direction générale Éducation et Culture au sein de laquelle il s'est occupé entre autres de la gestion des marchés publics.

→ Gisela Gauggel-Robinson a quitté quant à elle la tête du secteur « Formation » de MEDIA. Elle est remplacée par Judith Johannes qui l'assistait depuis 2 ans. Après des études de littérature et des médias à la Sorbonne, d'écriture de scénario à la New York University, Judith Johannes a travaillé dans la production et la distribution de projets de long-métrage et d'animation, avant de devenir consultante dans les secteurs audiovisuels et humanitaires. Ces derniers temps, elle a effectué de nombreuses visites de monitoring auprès de projets de formation soutenu par MEDIA Training.

→ Dans les MEDIA Desks

Gwion Owain, juriste de formation précédemment en charge du développement commercial de l'entreprise TAC, a pris la direction de l'Antenne MEDIA de Cardiff en remplacement de Gwawr Hughes.

→ Distribution cinéma: un premier film tchèque soutenu

Grande première: un film tchèque *Dark Blue World* de Jan Sverak est soutenu par MEDIA, dans le cadre de l'appel à propositions concernant la distribution de longs métrages (soutien sélectif: date limite de dépôt du 15 mars 2002), inaugurant ainsi l'élargissement à l'Est du Programme. Il permet à 5 distributeurs européens de recevoir un soutien pour sa sortie en Espagne, Grèce, Islande, Italie, Portugal et Suède. Au total, 3,88 millions d'euros ont été attribués pour le financement de 100 campagnes de distribution transeuropéennes.

Sur 58 distributeurs soutenus, 3 seulement, cette fois-ci, sont d'origine française et ont bénéficié d'un montant total de soutiens s'élevant à 270000 euros pour les films suivants:

- Euripide Distribution pour *Sin Noticias de Dios*
- Gemini Films pour *O Principio da Incerteza (Aka Joia de Familia)*
- Haut & Court Distribution pour *Bloody Sunday*

En revanche, les films français continuent d'attirer un large public en Europe puisque sur 23 titres aidés, 10 sont d'origine hexagonale:

- 8 Femmes de François Ozon (10 territoires);
- Irréversible de Gaspard Noé (3 territoires);
- Ma Femme est une Actrice d'Yvan Attal (5 territoires);
- Satin Rouge de Raji Amari (6 territoires);
- Swing de Tony Gatlif (7 territoires);
- Samsara de Pan Nalin (5 territoires);
- Tosca de Benoît Jacquot (6 territoires);
- Une Hirondelle a fait le printemps de Christian Carion (11 territoires).

2 autres titres poursuivent leur carrière européenne sur un territoire supplémentaire chacun:

- Intimité de Patrice Chéreau;
- Le Placard de Francis Veber.

→ Dix-huit mandataires de ventes européens soutenus par MEDIA

Lancé pour la première fois en 2001, l'appel à propositions 49/01 concernant le soutien aux agents de vente internationale a soutenu 18 mandataires européens pour un montant total de 707000 euros. Parmi ceux-ci, 13 Français qui sont: Celluloïd Dreams, Films Distribution, Flach Pyramide International, France Télévision Distribution, Gaumont, Gemini Films, Mercure Distribution, MK2 SA, Pathé International, Président Films, Studiocanal France, TF1 International, UGC International. Compte tenu des résultats et de l'accueil réservé par les professionnels à ce soutien, un nouvel appel à propositions (réf. 36/02) a été lancé pour l'année 2002 dont la date limite de dépôt était fixée au 13 septembre dernier.

→ Plus de 6 millions d'euros attribués à des programmes de télévision

6,068 millions d'euros ont été distribués dans le cadre de l'appel à propositions pour le soutien à la diffusion TV de MEDIA Plus (AAP 80/2001, date limite de dépôt des dossiers, 15 février), soit un total de 37 projets provenant de 34 sociétés de production originaires de 12 pays européens. Le genre le plus fréquemment aidé est le documentaire de création (22 titres aidés pour un montant total de 1,487 million d'euros). D'un point de vue financier, c'est la fiction qui récolte le plus fort montant avec 2,435 millions d'euros attribués à 9 programmes. Mais l'animation avec 6 projets reçoit un total de 2,146 millions d'euros, reste la catégorie la plus fortement soutenue par production.

Sur l'ensemble des projets, 13 émanent de sociétés françaises:

- 6 documentaires: ADR Productions *Mana ou le pouvoir des choses*, AMIP *L'Exil Sedan*, Cinétévé *Romy Schneider, étrange étrangère & Sexe, profits et investissements*, Ex Nihilo *Pinocchio* et On Line Productions *The Paris Bordello*;
- 5 fictions: Cipango *Virus au Paradis*, Geteve *Les mythes urbains*, Le Sabre *Daddy*, Pierre Javaux Productions *Au bout du rouleau* et Tele Images Création *Le secret de la Belle de Mai*;
- 2 œuvres d'animation: Futurikon *Malo Korrigan* et Xilam Animation *Rapido*.

→ Plus d'1 million d'euros pour les Festivals européens

Suite à l'appel à propositions 67/2001 (dépôt des dossiers du 15 mars 2002) qui concerne les manifestations se déroulant du 1er septembre 2002 au 30 avril 2003, le Programme MEDIA Plus a attribué 1.075.880 euros à 50 festivals européens.

Parmi ceux-ci, 13 initiatives sont d'origine française dont 11 régulièrement soutenus par MEDIA:

- le Festival international de Films ethnographiques et sociologiques de Paris,
- le Festival international du Film de Femmes de Créteil,
- le Festival du Cinéma d'Alès, Itinérances,
- le Festival européen du Film court de Brest,
- Images en Région: le Festival du Film de Vendôme,
- Le Festival international du Cinéma méditerranéen de Montpellier,
- Premiers Plans, le Festival européen d'Angers,
- le Festival international du Film d'Amiens,
- le Festival international du Court métrage à Clermont-Ferrand,
- le Festival international de Cinéma Jeune Public de Laon,
- le Festival Tous Courts, Rencontres cinématographiques d'Aix-en-Provence;

et 2 aidés pour la première fois:

- International Best of Short Films Festivals à La Ciotat,
- le Festival international du Cinéma féminin à Bordeaux.

BEI: UN PRÊT POUR LA BBC

La filiale commerciale de la chaîne publique britannique BBC Worldwide a obtenu un prêt de 40 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement au titre de l'initiative i2i Audiovisuel. La mission de BBC Worldwide est de valoriser au maximum les programmes de la BBC sur tous les supports, que ce soit la télévision, l'édition, la vidéo, le multimédia ou les magazines. Elle contribue également au financement de nombreux programmes de documentaires, notamment scientifiques, d'actualité, d'éducation ou de divertissement ainsi que d'émissions musicales et enfantines.

Au cours du dernier exercice, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 600 millions de livres sterling et un bénéfice de 26 millions de livres sterling. Elle a également reversé 106 millions de livres sterling à la BBC qui les réinvestira dans les programmes. Selon le vice-président de la BEI, Peter Sedwick, ce soutien conséquent à l'un des colosses de la production TV britannique se justifie pleinement car il « servira à soutenir la compétitivité internationale de la production audiovisuelle européenne; il aura également pour effet d'augmenter le besoin de producteurs indépendants, parce qu'il faudra plus de programmes ».

CONTACT:
Banque Européenne d'Investissement (Luxembourg)
Henry Marty-Gauquié, Directeur de l'Information et la Communication
Tél.: 352/43 79 31 53
e-mail: h.marty@eib.org

Vos prochains rendez-vous

→ 12^{es} Rencontres de Beaune (24-27 octobre)

Du 24 au 27 octobre 2002 auront lieu les 12^{es} Rencontres Cinématographiques de Beaune organisées par l'ARP, société civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs. Comme chaque année, les professionnels du secteur débattront lors de ces rencontres de nombreux sujets d'actualité parmi lesquels : l'épineuse question du financement du cinéma; les conditions de la réussite technologique, économique et culturelle de la Télévision Numérique Terrestre; la concentration économique et les risques de la standardisation de la création cinématographique; la place de la culture dans le futur traité européen; et enfin, du côté technique, des évolutions technologiques au sein de la filière cinématographique.

CONTACT: Catherine Pfister et Elisa Sors
L'ARP - 7, avenue de Clichy, 75017 Paris
tél.: +33 (0) 1 53 42 40 37 • fax: +33 (0) 1 42 93 57 58
e-mail: RCB@larp.fr

→ MIFED (3-7 novembre)

La 69^e édition du MIFED, marché international réservé aux professionnels du cinéma, de la télévision et du multimédia, se tiendra du 3 au 7 novembre prochain à Milan. Le MEDIA Desk Italie et l'Antenne MEDIA Turin accueilleront sous leur ombrelle MEDIA des sociétés indépendantes européennes. Celles-ci bénéficieront de services variés: réception, centre de messages, accès internet, boxes de visionnage... pour un montant de 264 euros par accréditation comprenant l'inscription dans le guide officiel.

Date limite d'inscription: 4 octobre 2002.

CONTACT: MEDIA Desk Italie - Andrea Marcotulli
tél.: +39 06 44 04 633 • site web: www.mediadesk.it
MEDIA Antenne Turin - Alessandro Signetto
tél.: +39 011 539 853 • site web: www.antenna.to.it

→ Docsbarcelona (7-9 novembre)

Docsbarcelona se tiendra du 7 au 9 novembre prochain à Barcelone avec au programme: des projections de différents documentaires récompensés dans les festivals, des débats sur des thèmes aussi variés que la propriété intellectuelle ou le montage, des rencontres avec de jeunes réalisateurs de documentaires, des sessions de pitch au cours desquelles réalisateurs et producteurs peuvent présenter leurs projets à un panel de représentants de chaînes de télévision.

CONTACT ET INFORMATIONS: Tue Steen MULLER - EDN
tél.: +45 33 13 11 22
ou DOCUS (c/o Mediapro)
Bruc 113, 08009 Barcelona
fax: +34 93 473 51 29
site web: www.docsbarcelona.com

→ Rendez-vous de coproductions / International Coproduction Meetings, Mannheim (9-12 novembre)

Ces rendez-vous de la coproduction indépendante se déroulent dans le cadre du festival international du film de Mannheim et rassemblent 60 projets de films provenant d'Europe, d'Amérique latine, du Canada et d'Afrique présélectionnés et présentés à un panel d'acheteurs et de producteurs. Des rendez-vous individuels sont par ailleurs organisés entre producteurs dans l'objectif de faire aboutir de nouvelles coproductions. Au cours des trois dernières années, ces rencontres ont permis la mise en place de 30 projets de films et de nombreuses négociations sont encore en cours.

Une nouveauté cette année: les Coproduction Meetings seront suivis d'un marché de la distribution avec plus de 300 rendez-vous individuels entre agents de vente et distributeurs européens ainsi que d'une conférence sur les impacts de l'élargissement sur le marché de la distribution.

CONTACT: Olaf Aichinger • tél.: +49 621 10 29 43 • fax: +49 621 29 15 64
e-mail: ifmh@mannheim-filmfestival.com

→ Un Prix du meilleur exploitant à la conférence d'Europa-Cinemas, Paris (22-24 novembre)

Pour la première fois, un Prix du meilleur exploitant européen va être remis dans le cadre de la Conférence annuelle d'Europa-Cinemas qui se tiendra cette année à Paris du 22 au 24 novembre. Il y aura deux lauréats, l'un pour la meilleure programmation, le second pour l'animation. Trois ateliers sont prévus le 23, consacrés au numérique, aux relations distributeurs exploitants, aux initiatives en direction du jeune public. La veille, un débat est précisément prévu sur le lien entre le contenu des films, notamment la violence au cinéma, et leur impact sur les jeunes spectateurs: « Cinéma et Jeune Public: Éducation, Protection, Censure, à l'échelle européenne ». « Quand un film fait l'objet d'une interdiction au jeune public, explique Claude-Éric Poiroux, c'est l'exploitant qui a la charge de la faire appliquer. Son rôle n'est pas d'interdire mais plutôt de proposer un autre choix. La qualité du cinéma européen c'est d'offrir une grande diversité d'œuvres et de thématiques face à la production hollywoodienne trop souvent agressive et violente. Ce sujet nous concerne tous. »

CONTACT: Europa Cinemas
54, rue Beaubourg, 75003 Paris
tél.: +33 (0) 1 42 71 53 70 • fax: +33 (0) 1 42 71 47 55
Site web: www.europa-cinemas.org

→ Forum du documentaire, Amsterdam (24-26 novembre)

Ce célèbre rendez-vous du cofinancement international de documentaires prévoit, pour sa dixième édition, de sélectionner parmi les 150 dossiers présentés, 45 projets de producteurs. Ceux-ci pourront présenter leurs projets aux commissioning editors de différentes chaînes de télévision d'Europe et d'Amérique du Nord lors des fameuses séances de pitch. Les producteurs ont également l'occasion de se préparer à ce délicat exercice au cours de séances préparatoires.

Devenu un événement incontournable du financement de projets documentaires, le Forum facilite également le partenariat et le travail en réseau. Cette année, la date limite pour être sélectionné était fixée au 1^{er} septembre 2002.

CONTACT: I.D.F.A • tél.: +31 20 627 33 29 • fax: +31 20 638 33 29
e-mail: info@idfa.nl • site web: www.idfa.nl

→ PEVE, Avignon (27-28 novembre)

Rendez-vous obligé de l'édition vidéo, les 11^{es} Perspectives de l'Édition Vidéo Européennes (PEVE) se dérouleront à Avignon les 27 et 28 novembre prochains, sous la présidence de Jean-Paul Commy et Jean-Marie Beauloye. « Screen digest » y présentera quatre études dont l'une dédiée, notamment, au marché de l'authoring en Europe. Divers aspects du DVD, dont le marché est en plein essor, feront aussi l'objet d'études et de débats.

CONTACT: PEVE • tél.: +32 2 248 24 00 • e-mail: p.e.v.e@skynet.be

→ Prix 2002 du film européen, Rome (7 décembre)

Les 6^{es} European Film Awards seront remis aux professionnels européens le 7 décembre prochain en direct de Rome, capitale cinématographique mythique, sous la présidence de son maire, Walter Veltroni. Organisée par la European Film Academy avec le soutien du Programme MEDIA, cette soirée, retransmise par les télévisions, est l'occasion de mieux faire connaître le cinéma européen. Le talent des professionnels du secteur sera récompensé par différents prix dont celui du public qui est invité à choisir le réalisateur, l'actrice et l'acteur européens qu'il préfère. Cette année, sont notamment nommés: Pedro Almodovar, les frères Dardenne, Aki Kaurismaki ou encore Cédric Klapisch pour la catégorie « réalisateur », ainsi que Victoria Abril, Fanny Ardant, Kate Winslet, Vincent Cassel, Sergio Castellitto ou Ralph Fiennes pour les comédiens. Les formulaires de participation sont publiés dans les journaux et magazines spécialisés ainsi que sur certains sites web.

CONTACT: Marion Doring - European Film Academy
tél.: +449 30 887 1670 • fax: +49 30 8871 6777
site web: www.europeanfilmacademy.org

Et en 2003:

→ Premiers Plans, Angers (17-26 janvier)

Du 17 au 26 janvier, le Festival Premiers Plans d'Angers présentera 60 premiers films de réalisateurs européens originaires d'une trentaine de pays. Parallèlement à la compétition (23 prix attribués à des longs et courts métrages, films d'école, scénarios...) auront lieu de nombreuses autres manifestations: rétrospectives et hommages consacrés à la redécouverte d'un auteur ou d'une cinématographie européenne, lectures publiques de scénarios par des comédiens renommés, conférences publiques sur l'actualité et l'histoire du cinéma européen, colloques sur divers sujets d'actualité du cinéma et de l'audiovisuel avec la participation de professionnels venus de toute l'Europe.

Inscriptions avant le 31 octobre 2002.

CONTACT: Premiers Plans - Festival d'Angers
54, rue Beaubourg, 75003 Paris
tél.: +33 (0) 1 42 71 53 70 • fax: +33 (0) 1 42 71 01 11
e-mail: paris@premiersplans.org • site web: www.premiersplans.org

→ FIPA, Biarritz (21-26 janvier)

L'édition 2003 du FIPA aura lieu du 21 au 26 janvier à Biarritz. Ce rendez-vous privilégié des professionnels de la télévision propose, outre de nombreuses projections de programmes récents et inédits du monde entier, des rencontres et débats entre producteurs, acheteurs et diffuseurs internationaux. Sélection des programmes: jusqu'au 22 novembre 2002.

CONTACT: FIPA
14, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris
tél.: +33 (0) 1 44 89 99 99 • fax: +33 (0) 1 44 89 99 60
e-mail: info@fipa.tm.fr • site web: www.fipa.tm.fr

→ Cinemart, Rotterdam (26-30 janvier)

Cinemart, le marché de la coproduction lié au Festival International du Film de Rotterdam, invitera du 26 au 30 janvier les producteurs des 43 projets retenus à présenter leurs films à des partenaires potentiels: coproducteurs, banquiers, agents de vente, distributeurs et responsables de chaînes de télévision. La date limite pour la présélection des projets était fixée au 1^{er} octobre 2002.

CONTACT: Cinemart P.O. box 21696 - 3001 AR Rotterdam, Pays-Bas
tél.: +31 10 890 90 90 • fax: +31 10 890 90 91
e-mail: cinemart@filmfestivalrotterdam.com

→ TV Forum Europe, Barcelone (30 janvier - 1^{er} février)

La 2^e édition du TV Forum Europe se tiendra à Barcelone du 30 janvier au 1^{er} février 2003. Soutenu par le Programme MEDIA, ce nouveau marché est exclusivement réservé à la promotion et à la commercialisation d'œuvres audiovisuelles européennes auprès des acheteurs et responsables de programmes du monde entier. En réponse aux souhaits émis l'année dernière par les professionnels, les services proposés en 2003 aux participants ont été aménagés. Ils trouveront au TVFE:

- un business-center équipé d'espaces de visionnage, d'ordinateurs, de fax;
- un centre de conseils financiers et juridiques
- un multiplexe de visionnage;
- un espace de rencontres;
- des cyber-cafés et espaces de pitchings.

Par ailleurs, jugé l'année dernière trop excentré, le marché se situe dorénavant au Centre de Conférences de Barcelone, au cœur de la ville.

Les sociétés bénéficiaires de soutiens MEDIA peuvent profiter de tarifs préférentiels pour l'accès au TVFE au sein de l'espace MEDIA:

- 450 € pour l'accréditation d'un membre d'une société,
- 750 € pour l'accréditation de 3 membres d'une société,
- 150 € par membre supplémentaire.

Par ailleurs, moyennant un supplément, une société peut disposer d'un bureau commun (750 € pour 2 sociétés) ou individuel (1.500 €).

De plus, chaque société participant à l'espace MEDIA peut présenter 5 programmes aux responsables de programmes et aux acheteurs dans le multiplexe de visionnage.

CONTACT: Bénédicte Collard - TVFE
47, rue Blanche, 75009 Paris
tél.: +33 (0) 1 53 20 60 50 • fax: +33 (0) 1 53 20 60 51
e-mail: info@tvforumeurope.com • site web: www.tvforumeurope.com

→ Courts-Métrages, Clermont-Ferrand (1^{er}-7 février)

Le Programme MEDIA sera présent sur le marché du court-métrage de Clermont-Ferrand qui se tiendra du 1^{er} au 7 février 2003 et accueillera sur son espace « MEDIA Rendez-vous » producteurs, acheteur et distributeurs venus de toute l'Europe.

Parallèlement au marché se tient la 25^e édition du festival du court-métrage, du 31 janvier au 8 février 2003. De nombreux films de moins de 40' venus du monde entier seront en compétition. Réalisés après le 1^{er} janvier 2001, ces films peuvent appartenir aux catégories suivantes: fiction, animation, documentaire, œuvre expérimentale. La date limite d'inscription pour participer à la compétition est fixée au 19 octobre 2002.

CONTACT: pour le marché: a.parent@clermont-filmfest.com
pour le festival: m.raluy@clermont-filmfest.com

→ MILIA 2003, Cannes (4-6 février)

Le Programme MEDIA, via The Marketplace, propose aux professionnels européens de la création et de la distribution de contenus interactifs de participer au MILIA, sous son ombrelle située au sous-sol du Palais des Festivals de Cannes. Les infrastructures et services habituels y seront proposés: accréditation, inscription au catalogue, accueil et messagerie, lieux de rencontres, espaces de travail, bar, conseil individuel, contacts privilégiés avec les professionnels internationaux, information générale sur le programme MEDIA...

CONTACT: The Marketplace
tél.: +31 35 695 01 96 • fax: +31 35 695 04 49
e-mail: marketplace@bit.nl • www.marketplace-events.com

→ European Pitch Point 2003, Berlin (7 janvier)

Organisé pour la 3^e fois par la European Film Academy avec le soutien du Programme MEDIA, l'European Pitch Point se tiendra le 7 février prochain pendant le Festival de Berlin 2003. Ce forum permet aux auteurs et scénaristes européens de « vendre » leur projet à des producteurs, distributeurs et commissioning editors venus du monde entier.

12 projets sont préalablement sélectionnés, jugés parmi les plus originaux et les plus innovants par un jury international. Leurs auteurs bénéficient d'une formation intensive dispensée par des professionnels afin d'être le plus performants possible le jour du pitch. Cette année, les auteurs professionnels avaient jusqu'au 1^{er} octobre 2002 pour faire parvenir leur traitement ou synopsis.

CONTACT: European Pitch Point
tél.: +49 30 246 287 30 • fax: +49 30 283 902 47
e-mail: epp@scriphouse.de • site web: www.focal.ch/europeanpitchpoint

INTERNET

→ Cineuropa: le cinéma européen en ligne

Le cinéma européen dispose enfin de son propre quotidien en ligne. Depuis le 1^{er} juillet les intéressés retrouvent en quatre langues (anglais, espagnol, français et italien) toute l'actualité du secteur audiovisuel sur Internet. Cineuropa est un portail relié à des sites institutionnels et privés de 20 pays européens ainsi qu'aux services audiovisuels de la Commission européenne. Il fournit chaque jour les dernières informations sur les acteurs économiques et les tendances de l'industrie cinématographique européenne, sur les films en production et en distribution. À côté des articles traditionnels, l'actualité est traitée sous forme d'entretiens et de dossiers thématiques; des bandes d'annonce viennent compléter l'offre d'informations en ligne. Cineuropa est doté d'une base de données avec tous les films européens produits à partir de 2001. Le site offrira également des services interactifs comme un réseau d'échanges pour scénaristes et producteurs, des informations juridiques sur le droit d'auteur, les sources de financement...

Présenté aux professionnels lors du Festival de Cannes, Cineuropa est financé par la Commission européenne et par les centres de cinéma de différents pays européens. Le portail est rédigé par Italisat et coédité par l'association European Film Promotion. Cineuropa s'adresse aussi bien aux gens de la profession qu'au grand public. Le site se veut un instrument de promotion du film européen et, on l'espère, un outil indispensable pour tous les passionnés du 7^e art.

CONTACT: www.cineuropa.org

AUTRES SOUTIENS

→ Eurimages soutient 13 coproductions européennes

Lors de sa 78^e réunion, cet été à Ljubljana (Slovénie), le Comité de direction du Fonds Eurimages du Conseil de l'Europe a accordé une aide à la coproduction d'un montant total de 4 276 560 euros pour le financement de 13 longs métrages. Parmi ceux-ci quatre français : *Marie et Julien* de Jacques Rivette (franco-italien) retenu au 1^{er} guichet pour son potentiel de circulation internationale, et 3 coproductions franco-belges pour le 2^e guichet (projets reflétant la diversité culturelle du cinéma européen) : *25° en hiver* de Stéphane Vuillet, *Dédales* de René Manzor et *Depuis qu'Otar est parti* de Julie Bertuccelli.

Par ailleurs, des soutiens ont été accordés à 24 distributeurs européens parmi lesquels 11 ont diffusé des films français :

– en Bulgarie : *Sauvage innocence* de Philippe Garrel et *Toreros* d'Éric Barbier par **Marigold Films**, *The Dancer* de Fred Garson par **Radi-vision** et *Nuages* de Marion Hänsel par **Vadi Van Kris Ltd** ;

– en République tchèque : *Lundi matin* de Otar Iosseliani (français-géorgien) par **Film Distribution Artcam** ;

– en Hongrie : *Dieu est grand je suis toute petite* de Pascale Bailly par **Budapest Film** et *Le peuple migrateur* de Jacques Perrin, Gérard Vienne et Michel Debats par **SPI International Hungary** ;

– en Roumanie : *Tosca* de Benoît Jacquot par **Independenta Film** et *Vidocq* de Pitof par **New Films International Romania** ;

– en Slovaquie : *Le peuple migrateur* par **SPI International Czech Republic and Slovakia** ;

– en Suisse : *La vie promise* d'Olivier Dahan par **Frenetic Films** ;

– en Turquie : *Le pornographe* de Bertrand Bonello par **Belge Film San. Ve Tic.**

EURIMAGES est le fonds de soutien à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes du Conseil de l'Europe. Depuis le 1^{er} janvier 2002, EURIMAGES compte 27 États membres.

Prochaine date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2002.

CONTACT : Service de Presse
tél. : +33 (0)3 88 41 25 60
Philippe Potentini
tél. : +33 (0)3 88 41 28 95
e-mail : pressunit@coe.int
site web : www.coe.int/press

→ Bientôt un soutien pour le cinéma ACP

Le Fonds Européen de Développement lancera exceptionnellement cette année un 2^e appel à propositions pour le soutien au cinéma ACP, dont la parution des textes est prévue pour le mois de décembre. Cet appel devrait concerner les projets de fiction, d'animation ou documentaires de création initiés par des réalisateurs d'Afrique, des Caraïbes ou du Pacifique et proposés par des sociétés de production basées dans les régions signataires du Traité de Lomé ou en Europe. Seront éligibles les projets de format court, moyen ou long, destinés à une diffusion en salle ou en télévision.

CONTACT : Perrine Ledan – Thierry Horguelin
Mission d'assistance technique – Cinémas ACP
tél. : 00 32 2 242 00 08
e-mail : mat@cinemasacp.filmfestamiens.org

→ Et l'an prochain, un soutien aux programmes « Nord-Sud »

Rappels, par ailleurs, que tous les ans l'Office de Coopération EuropeAid lance un soutien destiné à des projets audiovisuels traitant de questions liées au développement des pays du sud et qui contribuent à la sensibilisation et à la compréhension des réalités du monde en

développement. Il peut s'agir de magazines, documentaires, reportages, séries, débats... Les montants peuvent aller jusqu'à 25 % des coûts éligibles dans la limite de 150 000 euros. Cette année la date limite était le 7 octobre.

CONTACT : EuropeAid Office de Coopération – André Debongnie
e-mail : EuropAid-senstv@cec.eu.int

→ L'éducation à l'image, 1^{re} cible de e-Learning

La DG Éducation & Culture a lancé un appel à des « actions préparatoires et innovatrices » pour son programme e-Learning, visant à stimuler l'usage des technologies numériques à des fins d'éducation. Doté de 2,75 millions d'euros, cet appel portait sur les projets européens visant l'éducation à l'image et l'initiation aux médias. L'objectif est de garantir que de plus en plus d'Européens, notamment les jeunes, aient la possibilité de mieux comprendre les différences entre information et publicité, entre fiction et réalité et entre « virtuel » et « réel ». Il s'agit également d'apporter une réflexion sur le contenu et les stéréotypes véhiculés par les médias afin de faciliter le dialogue interculturel, un thème choyé par la commissaire Reding depuis les attentats du 11 septembre. Les projets devaient émaner de consortia d'organismes privés ou publics issus d'au moins trois pays et s'étaler sur 1 ou 2 ans. Le soutien communautaire devrait atteindre en moyenne 100 000 euros par projet. La date limite de rentrée des dossiers était fixée au 30 septembre.

CONTACT : http://europa.eu.int/comm/education/elearning/call_fr.html
e-mail : elearning@cec.eu.int

→ CULTURE 2000 : honneur aux arts vivants

L'appel à candidatures pour l'année 2003 mettant à l'honneur les Arts vivants, 90 projets seront sélectionnés concernant le théâtre, la danse, la musique, l'opéra, les arts lyriques, le théâtre de rue et les arts du cirque. D'autres secteurs seront également soutenus : le patrimoine et les arts visuels (30 projets), le livre, la lecture, la traduction (80 projets) ainsi qu'une quinzaine de projets de coopération pluriannuels dans les arts du spectacle, les arts visuels et le patrimoine culturel industriel.

Les projets annuels doivent impliquer au moins 3 pays participants. Le montant demandé doit être compris entre 50 000 et 150 000 euros et ne pourra excéder 50 % du budget total éligible. Pour les projets pluriannuels, au moins 5 pays participants sont requis. Le montant demandé ne pourra excéder 60 % du budget total éligible de l'accord de coopération, ni dépasser 300 000 euros par an.

Les demandeurs et coorganisateur doivent provenir des États membres de l'Union européenne, et des pays suivants : Islande, Liechtenstein, Norvège, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie, Chypre et Malte. À noter que 10 projets de coopération culturelle dans des pays tiers ne participant pas au programme seront soutenus.

En 2002, le soutien était consacré aux Arts visuels : sur 432 projets présentés, 224 ont été sélectionnés parmi lesquels 22 ont pour chef de file un opérateur français et 36 font participer des coorganisateur français.

Les prochaines dates limites de dépôt sont, pour les projets annuels : le 15 octobre 2002 ; et pour les projets d'accords de coopération pluriannuels, le 31 octobre 2002.

CONTACT : <http://www.relais-culture-europe.org>
17, rue Montorgueil, F-75001 Paris
Numéro vert : +32 2 296 65 99



NUMÉRO 38 • OCTOBRE 2002 • SOMMAIRE

Édito	p. 1	Actualités	p. 4	Promotion	p. 8-9
Élargissement	p. 2	Entretien	p. 5	Autres soutiens	p. 10
CinEd@ys	p. 3	MEDIA	p. 6-7		